AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-6-67 865091

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION D'ORLÉANS (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, ~~NIÈVRE, YONNE~~), INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

Supplément n° 4 au Bulletin n° 81 — 26 JUIN 1967 —

AVERTISSEMENTS — VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les pluies orageuses de la fin de la semaine ont pu provoquer de nouvelles contaminations.

En conséquence :

Dans toutes les régions où le dernier traitement a été appliqué conformément aux indications données dans notre Bulletin du 8 Juin une nouvelle application devra être effectuée avant le 30 Juin.

Dans toutes les régions où les pluies orageuses des 17 et 18 Juin ont nécessité un nouveau traitement avant le 25 Juin (voir Bulletin du 20 Juin) une nouvelle application ne sera nécessaire que si les pluies ont été suffisamment abondantes pour le lessiver.

L'emploi des produits cupriques est déconseillé pendant la floraison.

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont été favorables à l'activité des derniers papillons de la première génération. Des pontes ont été déposées.

En conséquence, il est conseillé d'effectuer un traitement qui devra être terminé le 1er Juillet.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Il est conseillé d'ajouter un produit efficace contre les Tavelures à la bouillie destinée à combattre le Carpocapse.

INFORMATIONS — VIGNES

OIDIUM DE LA VIGNE

Nous rappelons les indications données dans notre Bulletin du 20 Juin. Il est conseillé de profiter de la floraison de la vigne pour effectuer un soufrage.

ARBRES FRUITIERS

PSYLLES DU POIRIER

On observe une activité parfois très importante de ces ravageurs dans les vergers de poiriers. Il y a lieu d'être vigilant afin d'intervenir, le cas échéant, en choisissant un produit à la fois efficace contre le Carpocapse et les Psylles.

ARBRES FRUITIERS - VIGNES

DEGATS DE GRELE

Nous rappelons qu'en cas de dégâts de grêle un traitement fongicide destiné à désinfecter les blessures et à favoriser leur cicatrisation doit être effectué dans les plus brefs délais, quelle que soit la date du traitement précédent.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
G. RIBAULT.
B. PACQUETEAU.

L'Inspecteur de la Protection Des Végétaux,
G. BENAS.

P 176

Imprimerie de la Station d'Orléans - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX